

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 26 mars 2018

INFORMATIONS COMMUNALES N° 02/2018

Présents : Claudine PERROT-BERTON, Michel MONTMEAS, Catherine RODDE, Gilbert VAUDAINÉ, Michèle ROUBIN, Stéphane RECORS, Marie-France AVALLET, Laurent SOY, Noëlle DE MARIA, Pascale BRECHARD, Frédéric FRANCE, Diane MOURIER, Isabelle OLIVER, Vincent DELLOYE

Excusé : Sébastien SCHNEIDER

Le Conseil Municipal de SAINT-CYR-SUR-LE-RHONE s'est réuni à la Mairie le 26 mars dernier, sous la présidence de Madame Claudine PERROT-BERTON, Maire.

⇒ **Vote des budgets 2018**

(Communal M 14 - Assainissement Compétence Assainissement et Eau Potable M 49)

Comme chaque année, nous devons voter :

- Le Compte Administratif 2017 représentant ce qui a été réalisé durant l'année écoulée et permettant de dégager les résultats => Adopté à l'unanimité

- Le Compte de Gestion 2017 représentant les mêmes informations vues du côté de la Trésorerie => Adopté à l'unanimité

- Reprise du résultat du budget Assainissement Compétence Assainissement transféré à Vienne Condrieu Agglomération au budget communal : Adopté à l'unanimité

- Vote des différentes taxes : Adopté à l'unanimité

- Vote des budgets primitifs 2018 : Adopté à l'unanimité

- Vote des subventions 2018 : Adopté à l'unanimité

Budget M14 - Section Investissement :

DEPENSES

Remboursement d'emprunts.....	105 077
Matériel divers commune	23 000
Travaux divers commune	13 000
Matériel école	6 000
Cure.....	5 000
Cimetière.....	5 000
Ecole.....	60 000
Salle des fêtes.....	80 000
Ancienne mairie.....	230 000
Dépenses imprévues.....	31 223,91
Déficit investissement 2017.....	15 469,20
TOTAL Dépenses.....	573 770,11

RECETTES

FCTVA.....	13 300
Taxes aménagement.....	13 800
Emprunts.....	190 000
Subvention Ecole Région	61 668
Subvention Ecole DETR.....	60 510
Subvention MTL Département.....	40 000
Virement du fonctionnement	40 000
Excédent fonctionnement 2017.....	154 492,11
TOTAL Recettes.....	573 770,11

Budget M14 - Section Fonctionnement :**DEPENSES**

Charges à caractère général.....	148 699
Charges de personnel et frais.....	353 050
Autres charges gestion courante.....	70 457
Virement à M49.....	10 940
Charges financières.....	20 000
Charges exceptionnelles	1 000
Atténuation charges.....	33 389
Dépenses imprévues.....	43 384
Déficit M49 2017.....	1 360,44
Virement à l'investissement.....	40 000
TOTAL Dépenses.....	722 279,44

RECETTES

Produits services.....	21 900
Impôts et taxes.....	596 930
Dotations, subventions.....	63 889
Produits gestion courante.....	37 000
Produits exceptionnels.....	2 560,44

TOTAL Recettes.....722 279,44**TOTAL M14 >>> 1296049,55****- Budget M49 (Eau et assainissement)****Section Investissement :****DEPENSES**

Schéma directeur eau potable	5 520
Travaux divers	17 500
Dépenses imprévues	1 256,52
Déficit Investissement 2017	10 917,41
TOTAL Dépenses.....	35 193,93

RECETTES

Amortissement immobilisations	2 243,93
Subvention schéma directeur	22 950
Virement du fonctionnement	10 000

TOTAL Recettes..... 35 193,93**Section Fonctionnement :****DEPENSES**

Autres charges de gestion courante	3 500
Charges exceptionnelles	16 545,40
Dotations amortissement	2 243,93
Dépenses imprévues	200,67
Virement à l'investissement	10 000
TOTAL Dépenses.....	32 490

RECETTES

Redevances eau	21 550
Virement M14	10 940

TOTAL Recettes..... 32 490**TOTAL M49 >>> 67183,93****- Taxes votées :**

- Taxe d'habitation = 8,98%
- Taxe foncière bâtie = 19,50%
- Taxe foncière non bâtie = 32,48%

La CFE (ancienne taxe professionnelle) est dorénavant versée à Vienne Condrieu Agglomération.

⇒ Groupements de commandes de Vienne Condrieu Agglomération

Ces différents services vont faire l'objet d'un groupement de commandes permettant des économies :

- Travaux de fauchage et débroussaillage des accotements, fossés et talus délaissés sur le territoire des communes de la rive droite de Vienne Condrieu Agglomération
- Réalisation de prestations topographiques et foncières sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération
- Services de télécommunications sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité en faveur de la création de ces groupements.

⇒ Questions diverses

- Commissions de l'Agglomération Vienne – Condrieu : Toutes les commissions ont un représentant de Saint-Cyr. Les premières réunions ont fait plutôt l'objet d'une première présentation.

- Ecole : Après une concertation entre les enseignants, la municipalité et les représentants des parents d'élèves, il a été décidé de repasser à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2018/2019. Cette nouvelle organisation impliquera la disparition des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires)

- Travaux : cet été, des travaux vont être réalisés sur le toit de la salle des fêtes pour éviter les fuites d'eau à chaque fois qu'il pleut et qu'il y a du vent. Les travaux interviendront fin juillet ou début septembre. Les travaux pour transformer l'ancienne mairie en 2 logements locatifs se dérouleront de septembre à décembre 2018.

- Conseil de développement : Les Conseils de développement sont des instances de démocratie participative. Ces assemblées, constituées de membres bénévoles issus de la société civile, sont créées par les métropoles, communautés urbaines, d'agglomération ou de communes (à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants) en tant qu'instances de consultation et de proposition sur les orientations majeures des politiques publiques locales. Forces de proposition, attachés à la construction collective par le débat, les Conseils de développement s'efforcent d'apporter une expertise citoyenne dans le contenu des politiques locales. Avec la fusion Vienne Agglo / CCRC, notre commune est désormais concernée par cette instance et une première réunion ouverte à tous aura lieu le mardi **15 mai à 19h00** à Sainte Colombe. N'hésitez pas à vous engager !

- Anim'Jeunes : le programme des activités pour les jeunes durant les vacances de Pâques est consultable en Mairie ou sur le site Internet de la Mairie

- Emploi : L'inscription des candidats à l'emploi saisonnier agricole, peut dorénavant se faire directement sur le site de Vienne Condrieu Agglomération :

<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/demarches-en-ligne/fiche-de-candidature-saisons-2018/>

- Communication Lieu Ressources : le lieu ressources poursuit ses animations les jeudis de 9h00-12h00 et de 13h30-16h00, à l'Espace Jeunesse Emploi, [15 rue des Granges](#) à Condrieu

Pour rappel : les ateliers collectifs de recherche d'emploi sont consacrés à la dynamique de recherche d'emploi : recherche d'offres, candidatures, affinage CV, rédaction lettre de motivation, candidatures spontanées, ...

Pour plus de renseignements vous pouvez joindre le service Emploi au 04 74 56 89 46, par mail à emploi@vienne-condrieu-agglomeration.fr

- Mission Locale Rhône Sud-MIFIVA : La Mission Locale Rhône Sud, a pour principales missions, l'accueil, l'écoute, l'information, l'orientation et l'accompagnement de tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire afin de leur apporter des réponses individualisées.

Vous recherchez un emploi ?

Vous voulez vous orienter, vous former ?

Pour plus d'information, vous pouvez contacter les services de la Mission Locale au 04 74 56 89 46 ou sur place au 15 rue des Granges à Condrieu du mardi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 9h00 à 12h00.

Participation citoyenne

Le vendredi 16 mars 2018, à 19h, une réunion publique s'est déroulée à la salle des fêtes de St Cyr sur le Rhône pour évoquer ce sujet.

Qu'est-ce que la participation citoyenne ?

La participation citoyenne est un dispositif qui a pour but de faire reculer le nombre de cambriolages et de délits sur notre commune.

Elle repose sur des personnes référentes, réparties dans différents quartiers qui ont pour mission d'avertir la gendarmerie si elles constatent des faits inhabituels. Elles sont les interlocuteurs privilégiés de la Gendarmerie.

Ce dispositif permettra une meilleure collaboration et des échanges plus réguliers entre la Gendarmerie, la Mairie et les St Cyriens. Il s'agit de prévention par l'information et la communication.

Peut être considéré comme suspect : une voiture non connue qui semble « rôder » (elle roule à petite vitesse, elle passe plusieurs fois au même endroit, ...), des personnes « louches » qui n'habitent pas dans le quartier et semblent observer ce qui se passe dans les propriétés ...

Ces personnes référentes peuvent aussi donner des conseils à leurs voisins si elles s'aperçoivent de comportements à risque, comme laisser une échelle contre un mur pendant leur absence ...

Elles ne doivent en aucun cas intervenir, mais doivent prévenir immédiatement la Gendarmerie en donnant un maximum de renseignements tels que le signalement de la voiture (immatriculation, marque, couleur) et le signalement des rôdeurs. Elles n'ont aucun autre engagement !

Plus il y aura de référents et plus la commune deviendra sûre. Des panneaux (voir ci-dessous) seront installés à chaque entrée de la commune pour signifier cette vigilance et, peut-être, décourager certains malfaisants ...

Si vous voulez être référent

Faites-le savoir en Mairie en donnant vos coordonnées (nom, adresse, téléphone, adresse mail) avant le 20 avril 2018

Une réunion d'information auprès de tous les référents sera organisée par la Gendarmerie où vous seront précisés les procédures et protocoles.

Par la suite, seront organisées environ tous les 6 mois des réunions des référents, de la Gendarmerie et de la municipalité pour un retour sur expérience.



*En liaison immédiate avec
la gendarmerie nationale*

- Vélo Village : Pour sa 1^{ère} édition, Vienne Condrieu Agglomération organise cet événement sur notre commune. Ce sera le **samedi 28 avril 2018 de 7h à 18h au Parc de Maison Blanche**.

Il y aura une bourse aux vélos et accessoires d'occasion, des stands d'exposition, d'essais et de vente de matériels, des stands pour tout savoir sur le vélo, des circuits découverte, loisir et sportif (avec un circuit familial sur la ViaRhôna) Venez nombreux ! Pour en savoir plus : <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/actualite/velo-village/>

- Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie, pendant les vacances, du lundi 9 au vendredi 20 avril 2018.

LUNDI 9 AVRIL	8 H 30 – 12 H 00	13 H 30 – 16 H 30
MARDI 10	8 H 30 – 12 H 00	13 H 30 – 16 H 30
MERCREDI 11	FERME	FERME
JEUDI 12	8 H 30 – 12 H 00	13 H 30 – 16 H 30
VENDREDI 13	8 H 30 – 12 H 00	13 H 30 – 16 H 30
LUNDI 16	8 H 30 – 12 H 00	13 H 30 – 16 H 30
MARDI 17	8 H 30 – 12 H 00	13 H 30 – 16 H 30
MERCREDI 18	FERME	FERME
JEUDI 19	8 H 30 – 12 H 00	13 H 30 – 16 H 30
VENDREDI 20	8 H 30 – 12 H 00	13 H 30 – 15 H 30

- Connexion Internet : Vous êtes nombreux à vous plaindre des connexions qui sont insuffisantes, pour ne pas dire in-existantes à certains moments, en particulier en haut de la commune, pénalisant plus d'un St Cyrien. La municipalité en est bien consciente. Nous avons adressé plusieurs courriers aux opérateurs, à la Région, au Département, avec les pétitions signées par nombre d'entre vous, mais nous n'avons eu aucun retour, tout au moins suivi d'effet !

La compétence Haut débit est prise en charge par Vienne Condrieu Agglomération qui est également au fait de la situation critique de notre commune. Orange devrait annoncer son planning de travaux sur la fibre d'ici fin de ce mois, sachant que St Cyr a été considérée comme prioritaire. Dès que nous aurons des éléments, nous vous les transmettons. Nous maintenons la pression !!

- Plan Communal de Sauvegarde (coordonnées des St Cyriens) : Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) pour la mise en sécurité des personnes et des biens, la mairie a l'obligation de pouvoir joindre la totalité des habitants de St Cyr.

Elle a donc besoin des coordonnées de vous tous. *Vous voudrez bien déposer, dans la boîte aux lettres de la mairie, la fiche ci-jointe à cet effet, complétée par vos soins.*

Comptant sur votre civisme.

- Le Comité des Fêtes – Vecteur d'informations : Le Comité des Fêtes de St Cyr se veut être un des relais d'information auprès de la population pour l'ensemble des cérémonies, manifestations, ... qu'elles soient culturelles, sportives ou festives, et qui touchent notre commune.

Si vous désirez que, via le Comité des Fêtes, vous soyez informé de ce qui se passe sur la commune, retournez, en mairie, le bulletin joint dûment complété.

Comité des Fêtes St Cyr sur le Rhône

Nom :

Prénom :

Email :

Tél :

Bulletin à remettre en mairie